

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



 **syvadec**

ETABLISSEMENT PUBLIC DE VALORISATION  
DES DÉCHETS DE CORSE

Femu per dumane

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Depuis 2007, avec l'aide de ses collectivités adhérentes, le SYVADEC a mis en place un maillage régional d'infrastructures structurantes et construit une vision partagée de gestion des déchets axée sur la réduction de la production, la valorisation maximale de tous les déchets qui peuvent l'être, et la mise en œuvre des meilleures techniques pour le traitement des déchets résiduels.

2018 a été une année de renforcement de nos positions et de nos actions à l'échelle régionale pour faire face aux enjeux des déchets.

Au cours de l'année, le SYVADEC a densifié le maillage de ses infrastructures en poursuivant les études de création des centres de tri et de valorisation multifonctions, en étendant le réseau de ses recycleries et en inaugurant la première plateforme publique de compostage à Viggianello. Nous avons également concentré nos efforts sur l'amélioration du niveau de service aux usagers et à nos adhérents grâce à un vaste programme de modernisation des 15 sites historiques et à une extension de leurs horaires d'ouverture.

Autre levier d'action majeur, le SYVADEC a veillé au développement de ses programmes de prévention autour du compostage et du programme Eco Scola qui a déjà formé plus de la moitié des élèves de Corse à la réduction des déchets et au tri. Les premiers Trophées Eco Scola ont permis cette année de valoriser leur travail et de récompenser leur implication.

Cette année 2018 aura également été marquée par la mise en place des extensions de consignes de tri à tous les emballages et aux petits aluminiums dès le mois d'août. Nous pouvons nous féliciter d'avoir réussi à mettre en place ce projet sur toute la région, 4 ans avant l'obligation légale. Le tri n'a jamais été aussi simple en Corse, puisque désormais tous les papiers, tout le verre et tous les emballages se trient !

Les efforts déployés par le SYVADEC et ses collectivités adhérentes pour améliorer le tri ont porté leurs fruits puisque nous recyclons désormais plus de 30% des déchets ménagers produits en Corse. Ce résultat très encourageant nous incite collectivement à poursuivre dans ce sens dans les années à venir.

Je remercie l'ensemble du personnel du SYVADEC qui porte ces projets au quotidien, ainsi que nos élus et nos adhérents pour leur confiance renouvelée. Je sais pouvoir compter sur vous pour relever les nombreux défis à venir et continuer, pierre après pierre, à construire l'avenir.

Le Président du SYVADEC  
François Tatti

# SOMMAIRE

<b>1   L'ANNÉE EN BREF</b>	<b>5</b>
1.1 // Rétrospective 2018	6
1.2 // Chiffres clés	8
1.3 // Les services du SYVADEC	10
1.4 // Le réseau d'équipements	11
1.5 // Les travaux	12
<b>2   RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE</b>	<b>15</b>
2.1 // Le Plan compostage	16
2.2 // Le Programme EcoScola	17
2.3 // Les Actions de prévention et de réemploi	18
<b>3   RECYCLER LES DÉCHETS VALORISABLES</b>	<b>19</b>
3.1 // Que deviennent les déchets triés ?	20
3.2 // Les performances de tri et de valorisation	22
3.3 // Le potentiel de valorisation restant à capter	24
3.4 // Des campagnes de communication pour encourager le tri	26
<b>4   TRAITER LES DÉCHETS RÉSIDUELS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES</b>	<b>27</b>
4.1 // Les installations de stockage	28
4.2 // Les quais de transfert et le transport des déchets	30
<b>5   RAPPORT SOCIAL</b>	<b>31</b>
5.1 // Les ressources humaines	32
5.2 // L'action sociale	35
5.3 // Hygiène et sécurité	36
<b>6   RAPPORT FINANCIER ET GOUVERNANCE</b>	<b>37</b>
6.1 // Rapport financier 2018	37
6.2 // Les instances du Syndicat	42





# 1.1 RÉTROSPECTIVE 2018

L'année  
2018 en  
**bref**

Janvier

## Renforcement du partenariat SYVADEC / CITEO

Le SYVADEC et CITEO ont mis en place un nouveau partenariat en janvier 2018. Depuis 2017, Le SYVADEC reverse l'intégralité des soutiens de CITEO et des ventes de matières aux intercommunalités pour les aider à mettre en place les outils nécessaires au développement du tri.

Mars

## Un nouvel outil de proximité à Vico

Suite à la fermeture du CET, d'importants travaux ont été réalisés sur le site de VICO pour créer un quai de transfert livré en mars 2018, et lancer les travaux de couverture finale de l'ISDND qui se termineront en 2019.

Mai

## Un grand succès pour la convention des 10 ans

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous le 29 mai pour célébrer dignement le 10<sup>ème</sup> anniversaire du SYVADEC avec l'ensemble des collectivités adhérentes, des partenaires et des agents. La journée s'est prolongée avec l'ensemble des agents par des ateliers thématiques, pour partager expériences et projets.



Juin

## Les 1<sup>ers</sup> trophées EcoScola

Le 4 juin 2018 a eu lieu la première édition des Trophées EcoScola au complexe sportif de Borgo, sous le parrainage de Mme Natali. 225 élèves de 9 EcoScola de Haute-Corse sont venus présenter leurs travaux sur le tri et ont été récompensés pour leur engagement continu au sein du programme.

Juin

## Inauguration de la bioplateforme de Viggianello

Le 20 juin dernier, le SYVADEC a inauguré avec ses partenaires la 1<sup>ère</sup> bioplateforme de Corse à Viggianello. Ce nouvel outil destiné à la valorisation des végétaux et des biodéchets va permettre de réduire l'enfouissement et de produire un compost biologique de grande qualité qui sera utilisé pour l'agriculture locale.



Août

## Extension des consignes de tri des emballages

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018 tous les emballages se trient en Corse !

Nous faisons désormais partie du premier 1/4 de la population française qui bénéficie de cette simplification du geste de tri. Les impacts ont été immédiats avec une hausse de 30% des quantités d'emballages collectées.



Août

## La recyclerie de Lucciana rejoint le réseau du SYVADEC

Au 1er août 2018 la Communauté de communes de Marana Golo a fait le choix de confier la gestion de la recyclerie de Lucciana au SYVADEC. Bienvenue à notre 16<sup>ème</sup> recyclerie et à ses agents !

Octobre

## Cendrillon accompagne le renforcement du réseau textile

En 2018, 20 nouvelles bornes de collecte des textiles ont été installées pour densifier le réseau qui compte désormais une borne pour 3 000 habitants dans toute la Corse. Une campagne de communication a accompagné cette densification en octobre. Les performances de collecte ont doublé en 3 ans sur cette filière qui valorise plus de 95 % des textiles collectés !



Octobre

## Mise en place des nouveaux horaires de recycleries

Cette année les horaires des recycleries ont évolué afin de fournir un meilleur service aux usagers. A Ajaccio et Bastia, on peut désormais accéder aux recycleries en journée continue jusqu'à 19h du lundi au samedi, et le dimanche matin.



Novembre

## Les Kongoni font le tri (ou essaient)

Les Kongoni ont réalisé des vidéos sur le tri en partenariat avec le SYVADEC. Ces vidéos drôles et éducatives ont rencontré un très grand succès.



Novembre

## Inauguration du 9<sup>ème</sup> composteur partagé à Ajaccio

Le réseau des composteurs partagés s'est développé en 2018 avec l'installation de 5 nouvelles plateformes. Le 23 novembre, une plateforme en pied d'immeuble a été inaugurée avec les habitants de la résidence «Les Lauriers» du Casone à Ajaccio.



Décembre

## Notre grand programme de rénovation des sites historiques se termine en beauté à Lama

L'année 2018 fut riche en travaux avec la fin du programme triennal de rénovation de nos 15 sites historiques : les recycleries de Piana, Vico et Lama ont à leur tour fait peau neuve !

# 1.2 CHIFFRES CLÉS

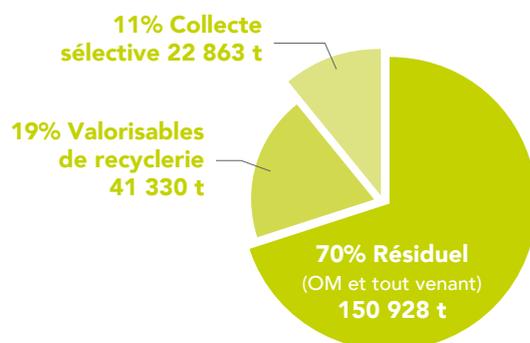
## DÉCHETS TRAITÉS PAR LE SYVADEC

En 2018, le SYVADEC a traité 215 121 tonnes de déchets, dont 208158 tonnes de déchets ménagers et 6 963 tonnes de déchets professionnels.

Déchets ménagers traités par le SYVADEC (t)	
2018	<b>208 158</b>
2017	<b>198 374</b>
2016	<b>190 622</b>
2015	<b>187 996</b>

### Composition des déchets ménagers traités par le SYVADEC

En 2018, les déchets traités par le SYVADEC sont pour 30 % des déchets valorisables (26 % en 2016), et pour 70 % des déchets résiduels destinés à l'enfouissement.



Déchets résiduels			
	OM (t)	TV (t)	Total (t)
2018	<b>141 712</b>	<b>9 375</b>	<b>150 928</b>
2017	<b>137 764</b>	<b>12 029</b>	<b>149 793</b>
2016	<b>139 884</b>	<b>10 357</b>	<b>150 241</b>
2015	<b>163 739</b>	<b>14 849</b>	<b>151 218</b>

Déchets de recyclerie			
	Flux valorisés (t)	Résiduels (t)	Total (t)
2018	<b>41 330</b>	<b>7 523</b>	<b>48 853</b>
2017	<b>29 827</b>	<b>10 228</b>	<b>40 437</b>
2016	<b>25 226</b>	<b>10 357</b>	<b>35 583</b>
2015	<b>25 057</b>	<b>11 357</b>	<b>36 414</b>

Déchets de collectes sélectives					
	Emballages (t)	Verre (t)	Papier (t)	Biodéchets (t)	Total (t)
2018	<b>5 287</b>	<b>11 708</b>	<b>4 028</b>	<b>1 840</b>	<b>22 863</b>
2017	<b>4 069</b>	<b>10 382</b>	<b>3 680</b>	<b>1 219</b>	<b>19 350</b>
2016	<b>2 979</b>	<b>8 579</b>	<b>3 175</b>	<b>506</b>	<b>15 239</b>
2015	<b>2 135</b>	<b>6 886</b>	<b>2 806</b>	<b>28</b>	<b>11 855</b>

215 121 t de déchets traités (hausse de 8%)  
 96% de déchets ménagers et assimilés (DMA)  
 4% déchets des professionnels  
 86% des DMA produits en Corse gérés par le SYVADEC

Le SYVADEC traite 3 types de déchets ménagers :



**Les Ordures Ménagères résiduelles (OM) :**

Il s'agit des déchets collectés en mélange par les intercommunalités adhérentes au SYVADEC. Ces déchets sont enfouis dans les installations de stockage de déchets non dangereux.



**Les matières de recyclerie :**

Les apports en recyclerie, triés sous le contrôle des agents de recyclerie, permettent de récupérer 17 types de déchets valorisables qui sont réemployés par les ressourceries, recyclés ou compostés. Les textiles, collectés séparativement par le SYVADEC, sont comptabilisés dans cette catégorie.



**Les collectes sélectives :**

Il s'agit des collectes spécifiques réalisées par les intercommunalités sur :

- le papier,
- le verre,
- les emballages
- et pour certaines les biodéchets et les cartons.

Ils sont recyclés dans les filières dédiées.



## Un impact touristique fort

La production globale de déchets ménagers et assimilés double chaque année entre le mois de janvier et le mois d'août. En 2018, on constate un pic estival encore plus fort qu'en 2017, qui se prolonge plus longtemps en arrière-saison. Le taux de tri des collectes sélectives est toujours plus fort l'été (14 %) que l'hiver (10 % au dernier trimestre 2018) mais cet écart tend à se réduire par rapport aux années précédentes.



## INDICATEURS REGIONAUX

### BILAN GÉNÉRAL

En 2018, la Corse a produit plus de 236 000 t de déchets ménagers et assimilés. Soit 6% de plus qu'en 2017, ce qui représente 13 500 t de déchets supplémentaires traités par le SYVADEC et les intercommunalités.

Cette augmentation porte sur les flux valorisables : collectes sélectives +18% et valorisables de recycleries +27%

En Corse, on produit en moyenne 721kg / hab / an/  
Données nationales 514 kg/hab

(SYVADEC @source Open Data SYVADEC et données intercommunalités)  
Tous les indicateurs régionaux sont calculés sur les déchets issus des intercommunalités de Corse (DMA) et hors gravats.

### DECHETS TRIÉS (223 kg/hab.)



**COLLECTE SELECTIVE**  
emballages, papier, verre et biodéchets  
23 046 t 70 kg/hab.



**RECYCLABLES DE RECYCLERIE**  
50 015 t 153 kg/hab.

73 061 t  
**+ 24%**

### DECHETS ENFOUIS (498 kg/hab.)

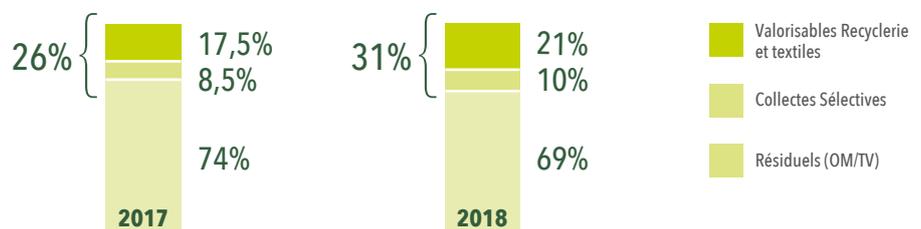


**ORDURES MENAGERES**  
148 336 t 453 kg/hab.

**RESIDUELS DE RECYCLERIE**  
14 603 t 45 kg/hab.

162 939 t  
**STABLE**

### ÉVOLUTION DU TAUX DE TRI & DE RÉSIDUEL



# 1.3 LES SERVICES DU SYVADEC

## LE CHAMP D'ACTION DU SYVADEC

Le SYVADEC est l'établissement public de valorisation des déchets ménagers de la Corse. Sa mission est de valoriser les déchets triés par les collectes séparatives des collectivités adhérentes ou en recycleries, et de traiter les déchets résiduels non valorisables. Ses actions s'insèrent dans le cadre réglementaire national et territorial (plans de prévention et de gestion des déchets et plans d'action adoptés par la Collectivité de Corse).

Les 19 intercommunalités de Corse sont désormais toutes adhérentes au SYVADEC pour la valorisation et le traitement des déchets qu'elles collectent : 16 d'entre elles pour la totalité de leur territoire, et 3 d'entre elles pour une partie de leur territoire.

En 2018, les adhérents du SYVADEC représentent un bassin de population de 305 281 hab. INSEE sur 323 communes, soit 93% de la population totale de l'île (327 283 hab INSEE).

## LES SERVICES DU SYVADEC À SES ADHÉRENTS

### Construction et gestion d'équipements structurants :

Recycleries, centres de regroupement du tri, quais de transfert, installations de traitement, plateformes de compostage, centres de tri...

### Réduction à la source et sensibilisation :

Distribution de composteurs, supports de communication, animation du programme EcoScola.

### Recyclage des collectes sélectives et des valorisables de recyclerie :

Transport, tri, marchés de traitement et de valorisation, contrats de reprise des matières issues du tri et contractualisation avec les éco organismes.

### Traitement des résiduels :

transport et traitement des déchets résiduels.

## TOUJOURS PLUS PROCHE DES ATTENTES DES ADHÉRENTS : LES NOUVEAUX CHANTIERS

Les 10 ans du SYVADEC ont été l'occasion de faire le bilan des services offerts à nos adhérents et d'échanger avec eux sur les besoins de leur territoire à court et moyen termes dans tous les domaines d'action du SYVADEC.

Les nouveaux chantiers ont été lancés dès 2018, certains d'entre eux s'échelonneront jusqu'en 2020 :

- Adaptation ou extension des horaires des sites.
- Mise en œuvre de nouvelles filières de tri (pneus, huiles minérales et végétales, bouteilles de gaz, placoplâtre).
- Renforcement du réseau d'équipements et création d'un réseau public de bioplateformes de compostage.
- Création d'infrastructures de proximité pour le tri des encombrants : Ecopôles et recyclerie mobile.
- Création d'espaces de réemploi dans toutes les recycleries.
- Refonte du plan compostage.
- Accélération du déploiement du programme EcoScola et du réseau textile.
- Renforcement de l'animation du réseau des adhérents avec un forum annuel, des formations communes, des visites et rencontres thématiques.
- Soutien renforcé sur la communication : outils de communication régionaux pour l'extension des consignes de tri des emballages (campagne, flyers, autocollants de bacs), portail régional, centralisation et communication des données des adhérents.
- Nouveaux soutiens financiers reversés aux adhérents pour les actions de communication de proximité et pour la connaissance des coûts.

### FOCUS : le forum adhérents 2018

Le SYVADEC a organisé avec ses partenaires (ADEME, OEC, CITEO) un forum le jeudi 28 juin 2018 pour préparer avec l'ensemble des collectivités adhérentes les extensions des consignes de tri à tous les emballages au 1<sup>er</sup> août 2018. 18 intercommunalités étaient représentées (47 participants).





# 1.5 LES TRAVAUX

## EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE TRI ET DE VALORISATION

L'étude de préfiguration menée en 2017 avait abouti à la pertinence technique et financière de réaliser quatre équipements structurants :

- Deux centres de tri et de valorisation multifonctions (emballages, OM et DIB) dans le Grand Bastia et le Grand Ajaccio, ce dernier étant porté par la CAPA par délégation de maîtrise d'ouvrage.
- Deux unités de séparation et stabilisation de la fraction fermentescible en Balagne et Sud Corse.

Les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les équipements de Bastia, Balagne et Sud Corse ont commencé en 2018. Le comité de pilotage réunissant les élus et les partenaires techniques et financiers du Syvadec s'est réuni trois fois et a validé le scénario technique, la faisabilité financière, le mode de dévolution et les programmes fonctionnels des équipements.



Ces équipements permettront de trier en Corse les emballages, d'optimiser le tri du tout-venant de recyclerie, et de stabiliser et réduire la part des ordures ménagères enfouies, tout en maîtrisant le coût de gestion des déchets. Ils seront portés sous maîtrise d'ouvrage public, et réalisés dans le cadre d'un marché public global de performance qui garantira l'atteinte des objectifs qualitatifs de construction et d'exploitation.

Les marchés seront lancés mi-2019, avec un objectif de mise en exploitation fin 2021.

## PROGRAMME DE MODERNISATION DES SITES DU SYVADEC

En 2016, une grande opération de modernisation a été lancée sur tous les sites du SYVADEC, qui s'est terminée en décembre 2018. Elle a permis d'améliorer les conditions d'accès aux usagers, la sécurité des sites, la qualité du tri sur les recycleries et optimiser les transports.



**Les sites modernisés en 2018 sont :**

### Recyclerie de Vico

Installation de gardes corps adaptés, optimisation du site par extension des réseaux internes (électricité, éclairage, télécom, eau potable), aménagement paysager.

Travaux de mars à avril 2018.

Coût total : 98 854,00 € HT.

Plan de financement : 30% ADEME, 30% OEC, 40% autofinancement.

### Recyclerie de Piana

Installation de gardes corps adaptés, aménagement paysager et sécurisation du site par travaux de voirie et clôture.

Travaux de juillet à août 2018.

Coût total : 86 032,00 € HT.

Plan de financement : 30% ADEME, 30% OEC, 40% autofinancement.





Recyclerie de Lama

## Recyclerie de Lama

Installation de gardes corps adaptés, aménagement de maçonneries en entrée de site, mise en place d'un système d'alimentation électrique solaire, mise en place d'un système de gestion de la pesée, optimisation du site par extension des réseaux internes (électricité, télécom, eau potable).

Travaux de novembre à décembre 2018.

Coût total : 157 330,00 € HT.

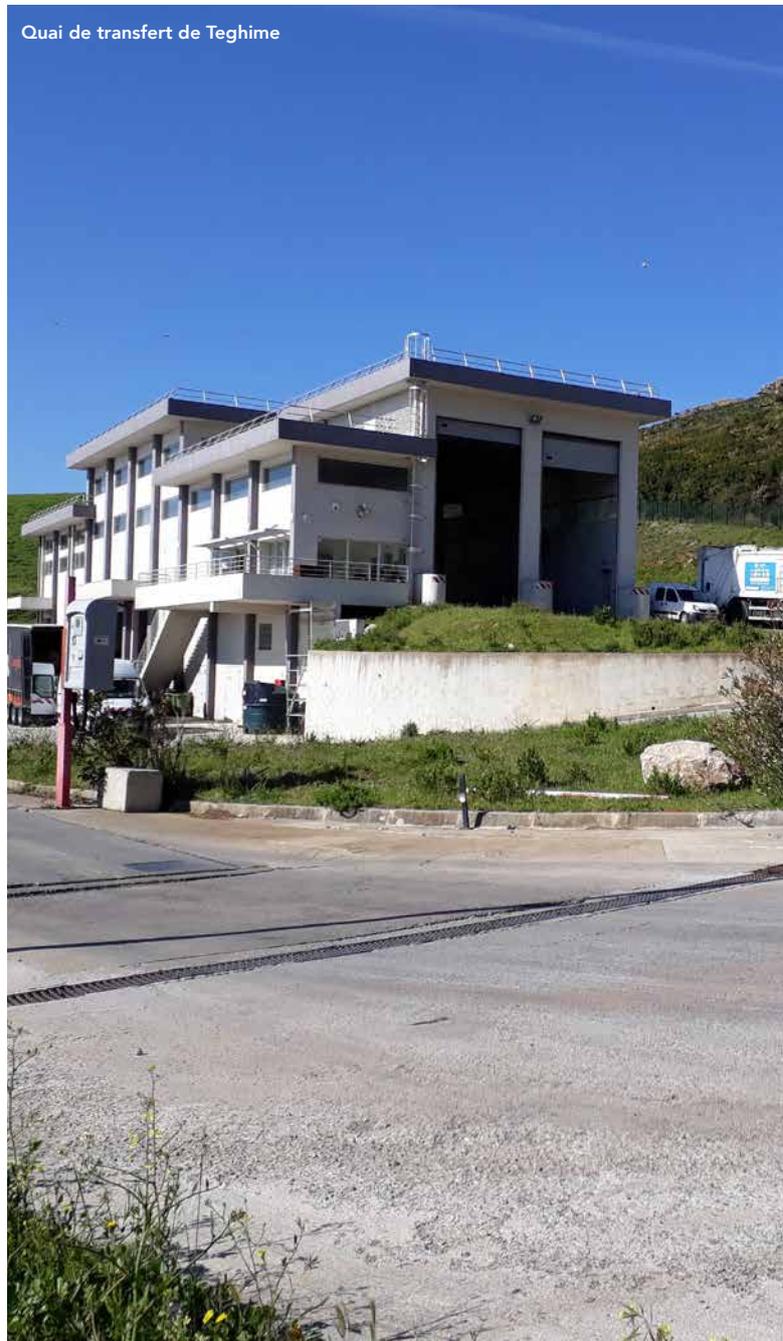
Plan de financement : 30% ADEME, 30% OEC, 40% autofinancement.

## Autres travaux de modernisation menés en 2018 :



Recyclerie de Sisco

Les travaux de modernisation ont été menés sur les recycleries de **Sisco** (réhabilitation suite à l'incendie d'aout 2017 et raccordement électrique - 67 109 € HT), de **l'Arinella** (construction d'un local de stockage, aménagement de la sortie du site, rénovation du local agent - 23 110 € HT), de **Lucciana** (remplacement du système de vidéosurveillance et du portail - 19 161 € HT), et du **Stiletto** (installation d'un abri pour les agents - 5 427 € HT).



Quai de transfert de Teghime

Les quais de transfert ont également bénéficié de travaux importants en 2018 : à **Vico** (création d'alvéoles de stockage, pose d'un filet anti envols et acquisition d'une chargeuse pelleuse - 183 733 € HT, financement 80% Ademe/OEC, 20 % Syvadec), à **Teghime** (mise à niveau de la protection incendie, travaux électriques et extension de voirie pour l'installation de la presse à balles, installation de grilles de protection sur la pelle à grappin - 61 530 € HT), à **Monticello** (aménagement d'une rampe d'accès et acquisition d'une mini pelle - 46 396 € HT), à **Sainte Lucie de Porto Vecchio** (mise en sécurité des compacteurs et barrières, raccordement au transformateur électrique, réparation des caissons de compaction - 46 398 € HT), à **Luri** (adduction en eau et reprise des caniveaux pour la gestion des EP - 21 072 € HT) et à **Piana** (mise en sécurité des compacteurs et barrières levantes, réparation des caissons de compaction - 15 275 € HT).

## LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

### Extension du casier de stockage de Viggianello

Suite à l'arrêté de réquisition d'août 2018, des travaux d'extension du casier existant ont débuté à Viggianello. Ils ont consisté à mettre en place des étanchéités complémentaires et à déplacer la piste périphérique. Des éléments de comptage complémentaires de biogaz ont également été installés sur la torchère.

Coût total : 375 618 HT.

Plan de financement des travaux d'extension : 60 % Ademe 30 % Syvadec ISDND.



Casier de stockage de Viggianello

### Couverture finale du casier de stockage de Vico

Les travaux de couverture finale du casier ont débuté en 2018. Ils consistent à étancher le casier, gérer les réseaux d'eaux pluviales et de captage du biogaz, mettre en place le suivi des rejets et revégétaliser le site.

Coût total : 687 244 € HT.

Plan de financement : 80 % Ademe/OEC 20 % Syvadec

Plan de financement des travaux d'extension : 60 % Ademe 30 % Syvadec ISDND.

## DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE DES ÉQUIPEMENTS

### Construction des nouvelles recycleries de Lévie et de la CAPA

La future recyclerie de Lévie répondra au besoin de la partie montagne de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca et comportera une zone de rupture de charge des collectes sélectives.

La recyclerie principale du Grand Ajaccio répondra à une activité de gros volume (17 400 tonnes) et comportera une zone couverte de chargement des textiles et une zone d'accueil pédagogique.

Les ouvertures sont prévues fin 2020 pour Lévie, en 2021 pour la CAPA.

### Le renouvellement des installations de stockage

La construction de nouvelles installations de stockage est indispensable pour prendre la relève des installations actuelles. Les futures installations traiteront les déchets stabilisés sortant des centres de tri et de valorisation de Bastia et Ajaccio ou des unités de stabilisation de Balagne et Sud Corse. En 2018, le SYVADEC a été saisi par les élus locaux, l'Etat et la Collectivité de Corse pour lancer des études de faisabilité sur le site de l'ancienne carrière de Moltifao. Les études de maîtrise d'œuvre ont commencé en novembre 2018. L'ensemble des études, notamment géotechniques, seront conduites en 2019. Si elles sont concluantes, la demande d'autorisation environnementale sera déposée en 2019 pour une mise en exploitation fin 2021.



Couverture finale du casier de stockage de Vico



# 2.1 LE PLAN COMPOSTAGE

Depuis 2009, le SYVADEC met en œuvre avec ses collectivités membres un Plan de Compostage sur l'ensemble de son territoire. 1 571 composteurs individuels ont été distribués en 2018, portant à 17 000 le nombre total de composteurs distribués par le SYVADEC depuis la création du dispositif en 2009.

Afin de donner un nouvel élan au dispositif, un sondage a été réalisé en avril 2018 auprès de 300 utilisateurs. Il a mis en évidence le besoin de refonte du dispositif, pour simplifier le dispositif de distribution et d'information des usagers et accélérer le nombre de composteurs distribués. A l'issue de cette enquête, les élus du SYVADEC ont décidé de renforcer les moyens techniques et humains du SYVADEC afin qu'il reprenne en 2019 des distributions directes de proximité sur l'ensemble du territoire.

En complément, 9 plateformes de compostage partagées pour l'habitat collectif et les villages ont été installées depuis 2017, dont 5 nouvelles plateformes en 2018 : deux sur la Communauté de communes du Sud Corse à Porto Vecchio et Monaccia d'Aullène, deux sur la Communauté de communes du Sartenais Valinco Taravo à Sartène et Argiusta et une sur la Communauté d'agglomération du pays ajaccien à Ajaccio.

1 571 composteurs distribués en 2018  
soit un parc régional de 25 000  
composteurs individuels

Taux d'équipement des maisons  
principales : 39 %

9 plateformes partagées



Composteur partagé de Tolla



# 2.2 LE PROGRAMME ECOSCOLA



## ECOSCOLA : L'AVENTURE SE POURSUIT !

EcoScola est un programme à destination des écoles primaires (maternelles et élémentaires), qui a pour objectif d'accompagner durablement enseignants et élèves pour la mise en place du tri et la réduction de leur production de déchets. L'objectif est de parvenir progressivement à la mise en place d'une Académie Verte avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.

### Bilan de l'édition 3 (année scolaire 2017-2018) :

- 36 écoles accompagnées : 33 par le SYVADEC et 3 par la Communauté de Communes de Calvi Balagne.
- 3 716 élèves sensibilisés.
- 196 enseignants formés.

### C'est parti pour l'édition 4 ! (année scolaire 2018-2019) :

39 écoles sont inscrites à l'édition 4, avec une implication renforcée des territoires adhérents qui accompagnent 9 écoles.



## LES NOUVEAUTÉS 2018 :

### Mise à jour de tous les outils

Deux grandes évolutions pour la boîte à outils EcoScola :

- Refonte de l'ensemble des outils pédagogiques pour les adapter à la charte graphique EcoScola : livret Saveriu, affiches projet, guide pratique anti-gaspi, jeu de cartes, roll up mémo tri...
- Intégration des extensions des consignes de tri des emballages à tous les plastiques et aux petits aluminiums souples.
- De nouveaux outils sont proposés aux écoles : des affiches projets venant rythmer les grandes étapes du programme, personnalisables pour chaque école.

## Les premiers trophées EcoScola

Afin de mobiliser les établissements ayant terminé l'accompagnement EcoScola (édition 1 et 2) dans un nouveau projet pédagogique sur la thématique « déchets », le SYVADEC a organisé un événement fédérateur : les premiers Trophées EcoScola ont eu lieu lors de la Semaine Européenne du Développement Durable à Borgo, sous le parainage de Mme Natali.

Les 9 EcoScola participantes ont exposé sur des stands l'ensemble des travaux réalisés dans l'année par l'école sur la thématique EcoScola, et ont fabriqué un totem, emblème du programme EcoScola, à partir de matériaux réutilisés.



1 - Les stands des écoles



2 - Remise des prix et des médailles



3 - Le pique-nique zéro déchet



4 - Le spectacle : Eh Oh les poubelles

@ Retrouvez les écoles labellisées EcoScola et les cantines accompagnées en 2018 sur [syvadec.fr](http://syvadec.fr) rubrique EcoScola.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES POUR LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2018, le SYVADEC a généralisé l'accompagnement des cantines scolaires et centrales de restauration des EcoScola pour qu'elles réduisent le gaspillage alimentaire : 51 cantines, soit 3 427 élèves, ont été accompagnées dans l'année. Un module « anti-gaspi » a été créé avec 3 séquences : une visite de diagnostic, une séance de sensibilisation des enfants et des agents de cantines pendant un repas, et une réunion de bilan suite aux actions mises en place par la cantine, pour mesurer concrètement la baisse du gaspillage alimentaire.

## 2.3 LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE RÉEMPLOI

### LA PRÉVENTION S'INVITE DANS VOS SOIRÉES AVEC INSEME

L'association INSEME soutient les personnes qui vivent en Corse et qui doivent se rendre sur le continent pour raison médicale dans le cadre d'une prise en charge par l'Assurance Maladie. En 2016, le SYVADEC s'est associé pour trois ans à l'action d'INSEME en insérant un message de prévention sur des gobelets réutilisables vendus par l'association lors de manifestations locales. Pour la dernière année du partenariat, 1 000 gobelets ont été distribués au cours du festival Jazz in Aiacciu.



### RÉEMPLOI : LA SECONDE VIE DES OBJETS S'ORGANISE SUR LES RECYCLERIES

Le partenariat signé en 2017 avec 3 ressourceries (ISATIS à Bastia, Iniziativa à Ajaccio et Attellu Deco Creazione à Calvi) pour leur donner accès aux gisements des recycleries du SYVADEC se poursuit. Environ 8 tonnes de produits ont été récupérés en 2018, dont 23 % ont été revendus par les associations.



2018 a permis la première phase d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'espace réemploi sur l'ensemble des recycleries du SYVADEC : place disponible sur les sites, retour d'expérience afin de cibler les principaux critères techniques à respecter (organisation à l'intérieur du local, position sur le site, accessibilité, traçabilité des flux...).

Enfin, afin de valoriser le réemploi, le SYVADEC a réalisé un reportage sur l'association Attellu Deco Creazione de Calvi à l'occasion du salon du design à Ajaccio destiné à mettre en valeur le savoir-faire de l'association en matière de réemploi. Celui-ci a été publié sur le site internet du SYVADEC.

### DES ASTUCES AU QUOTIDIEN POUR ÉVITER DE PRODUIRE CE QUI NE SE TRIE PAS

Le SYVADEC participe chaque année à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. En novembre 2018, une campagne de sensibilisation a été menée sur internet et les réseaux sociaux : un visuel par jour pour encourager les citoyens à utiliser des objets réutilisables afin de réduire leur production quotidienne de déchets.

Découvrez vous aussi les oriculi, les disques réutilisables, les couches lavables, les pailles réutilisables, les tawashi et la vaisselle réutilisable en bambou sur le site internet du SYVADEC.



# 3 | RECYCLER LES DÉCHETS VALORISABLES

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?  
LES PERFORMANCES DE TRI ET DE VALORISATION  
LE POTENTIEL DE VALORISATION RESTANT À CAPTER  
DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION POUR ENCOURAGER LE TRI



# 3.1 QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?

## L'ORGANISATION DU TRI ET DE LA VALORISATION

Les flux de déchets valorisés par le SYVADEC proviennent :

- Des collectes sélectives réalisées par les 19 intercommunalités adhérentes : pour le papier, le verre, les emballages, les biodéchets, et une partie des cartons.
- Des 16 recycleries gérées par le SYVADEC pour les autres flux valorisables.

La **rupture de charge** des collectes sélectives se fait dans les recycleries ou les quais de transfert dans des bennes ou alvéoles dédiées, sur des centres de regroupement du tri comme à Calvi ou sur des plateformes privées. Après pesée, les différents flux sont transportés par des camions de grande capacité pour rejoindre les sites de tri et de valorisation.

Les **emballages** sont triés dans un centre de tri qui sépare les plastiques, les métaux ferreux, non ferreux, et les briques tetrapack. Le papier et le verre sont conditionnés puis expédiés vers les sites de valorisation.

@ Vous pouvez désormais suivre en images comment les emballages de Corse sont triés et recyclés sur le lien suivant : [www.youtube.com/watch?v=-S\\_IRTagTIU](https://www.youtube.com/watch?v=-S_IRTagTIU)

Les **déchets valorisables des recycleries** sont acheminés vers les filières de recyclage de chaque type de déchet, soit en Corse pour les déchets verts, biodéchets et gravats, soit sur le continent pour les autres flux.

La filière **textile** est la seule filière pour laquelle le SYVADEC effectue la collecte régionale. Un pré-tri qualitatif est effectué par les agents de collecte à la borne, puis les textiles sont regroupés dans des sacs de grande taille et chargés dans des camions semi-remorques pour leur transport vers les centres de tri en France ou en Europe.

Les **biodéchets** ont été traités en 2018 sur les plateformes de compostage de Corse Compostage à Aghione et SLTP à Ajaccio, avec des ruptures de charge en Balagne, dans l'Ouest-Corse et dans la

@ Retrouvez les circuits de valorisation détaillés de tous les flux valorisés par le SYVADEC sur [syvadec.fr](http://syvadec.fr), rubrique recycler.

zone bastiaise, et sur la plateforme publique SCOW à Corte. La bioplateforme de Viggianello livrée en juin 2018 accueillera les biodéchets du territoire dès déploiement de leur collecte.

## LES NOUVEAUTÉS 2018

### En Corse, tous les emballages se trient !

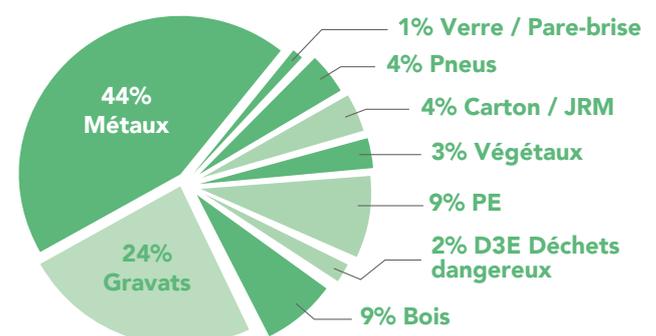
La possibilité de trier tous les plastiques y compris les films, pots, barquettes et petits aluminium (dosettes de café, opercules, papier aluminium...) est une simplification extraordinaire et un gisement supplémentaire de tri de près de 40 kg/hab/an.

En 2018, le SYVADEC saute le pas et entame le gros travail de préparation du passage aux compatible avec les extensions, convention avec Nespresso et le CELAA pour l'expérimentation sur les petits aluminiums, élaboration d'un plan de caractérisation pour suivre la composition et le taux de refus des emballages de chaque collectivité adhérente, forum préparatoire, campagne de communication, fabrication et livraison aux adhérents du kit d'outils de communication de proximité... et le 1er août 2018, tous les emballages se trient en Corse !

## La première année complète de valorisation du tout venant

En novembre 2017, le SYVADEC a mis en œuvre un marché de tri et de valorisation du tout-venant issu de ses recycleries. Ce marché a permis en 2018 de trier 40 % des tonnages des bennes de tout-venant, ce qui correspond aux objectifs visés, et évité l'enfouissement de 4 700 tonnes de déchets (métaux, gravats, bois et plastique dur essentiellement).

Tonnages valorisés



## Etude pour la mise en place de nouvelles filières de valorisation

Une étude a été réalisée en 2018 sur la possibilité de déployer en recyclerie les filières pneus, huiles végétales, huiles minérales, bouteilles de gaz et déchets de plâtre. Des tests grandeur nature seront réalisés au premier semestre 2019, pour un déploiement des filières concluantes au second semestre.



## Une nouvelle procédure de déclassement

La nouvelle procédure qualité pour le suivi des déclassements a été généralisée en 2018. Elle établit la traçabilité des apports de collectes sélectives en cas de déclassement au moment du dépôt sur les plateformes privées de réception ou en déchèterie. Elle permet ainsi d'informer de façon réactive les collectivités adhérentes pour qu'elles améliorent leurs pratiques de collecte et leur taux de tri et qu'elles réduisent leurs coûts de traitement des refus générés. Un logiciel dédié a été élaboré par le SYVADEC pour assurer cette traçabilité des flux, les agents de recyclerie ont été formés et le prestataire de réception des cartons de la région Ajaccienne, qui présentait le plus fort taux de déclassement en 2017, a été changé.

## Renforcement du réseau textile

Fin 2017, le réseau principal comptait 116 bornes, soit 1 borne pour 3 500 hab. L'objectif de la densification du réseau est de rattraper le niveau de densité moyen national, soit à 1 borne pour 1 500 habitants.

20 nouvelles bornes ont été installées en 2018 sur

les 7 collectivités les moins bien dotées : CAPA, CC Oriente, CC Pieve d'Ornano, CC Nebbiu Conca d'Oro, CAB, CC Castagniccia Casinca et CC Pasquale Paoli, permettant d'atteindre un palier intermédiaire de 1 borne pour 3 000 hab fin 2018.

En parallèle de la collecte du réseau textile, les collecteurs du SYVADEC passent dans les associations récupérer le linge de second choix, même si ces dernières ne sont pas équipées de bornes. En 2018, 3 nouvelles associations sont venues rejoindre le dispositif : le Secours catholique de Porto Vecchio, et les Restos du cœur d'Ajaccio et Bastia.



## Lancement d'une étude pour la valorisation locale

L'économie circulaire a pris un nouvel élan en 2018 avec la publication de la nouvelle feuille de route du Ministère de la Transition Énergétique et Solidaire. Depuis sa création, le SYVADEC s'inscrit pleinement dans cette démarche en soutenant le développement d'activités locales de tri et de la valorisation des déchets.

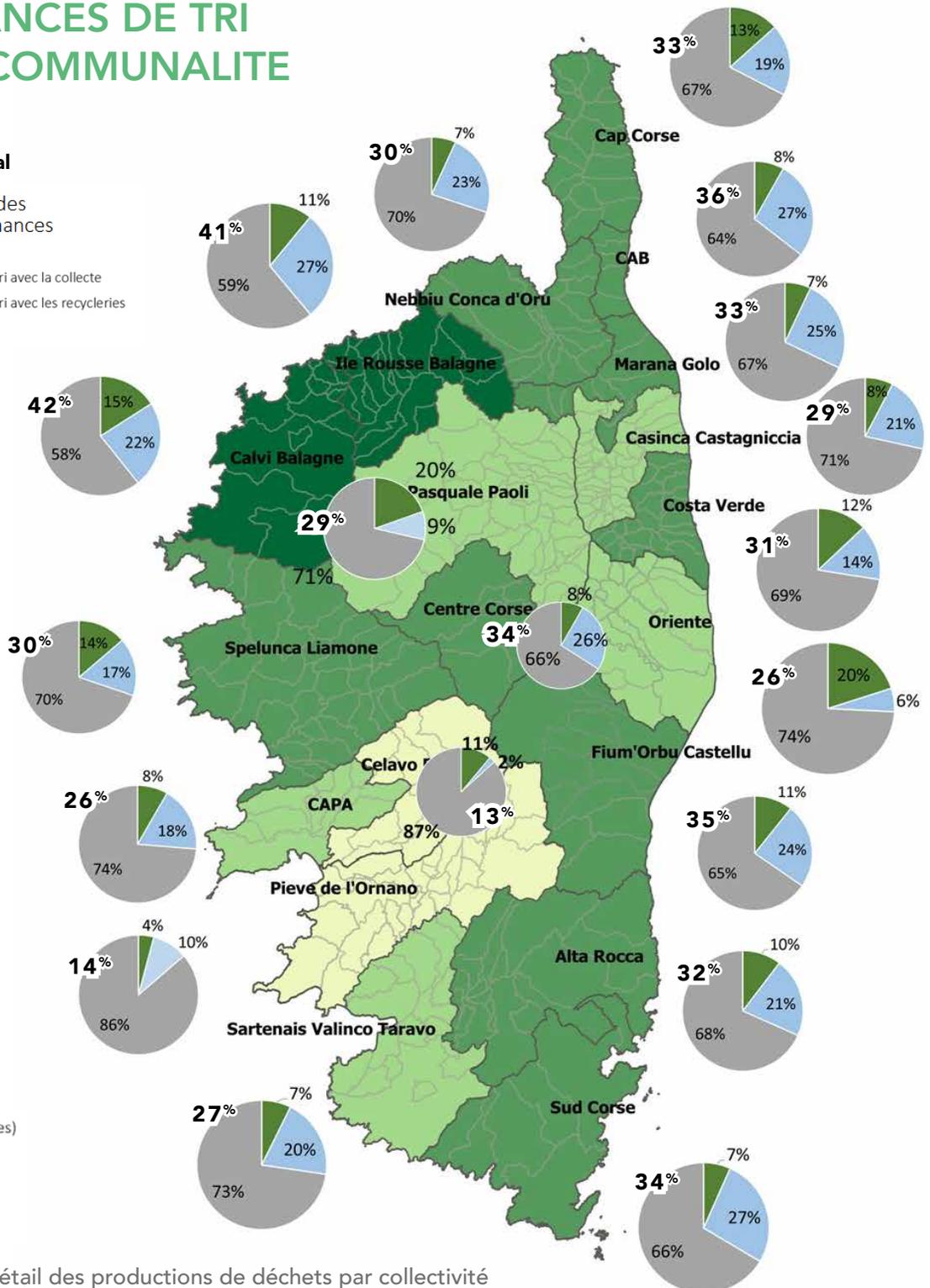
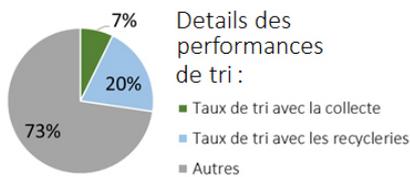
Pour aller plus loin, un nouveau chantier a été ouvert en 2018 : développer des filières de valorisation locale des déchets triés dont le SYVADEC est responsable. Au-delà de l'enjeu environnemental, ce sujet représente un potentiel de développement économique et d'emploi.

Le 10 octobre 2018, l'étude de valorisation locale est lancée en présence des partenaires du projet : ADEME, OEC, CCI, CMA, Fédérations du bâtiment, ADEC, CGPME et DREAL. L'objectif est de disposer d'exemples de filières de valorisation locale potentiellement transposables en Corse pour chaque type de matériau. Ce chantier se terminera en 2019 par un forum de mise en relation des porteurs de projets potentiels corses avec les entreprises qui ont déjà développé des projets de ce type dans d'autres territoires.

# 3.2 LES PERFORMANCES DE TRI ET DE VALORISATION

## PERFORMANCES DE TRI PAR INTERCOMMUNALITE

### 30 % : Taux de tri global



Taux de tri global (CS + recycleries)

- Moins de 15%
- Entre 15 et 30%
- Entre 30 et 40%
- Plus de 40%

@ Pour consulter le détail des productions de déchets par collectivité et par flux, rendez-vous sur le site du SYVADEC rubrique téléchargements.



## LES PERFORMANCES DE VALORISATION

Le taux de valorisation est calculé une fois que les matières prises en charge par le SYVADEC ont été réceptionnées et traitées par les divers repreneurs.

Le tableau ci-dessous porte sur la valorisation effective une fois que les matières prises en charge par le SYVADEC ont été réceptionnées et traitées par les divers repreneurs. On observe une augmentation des tonnages valorisés pour la quasi-totalité des flux.

Les performances de Valorisation				
	2016	2017	2018	var. 2017/2018
Emballages	1 182	1 393	2 088	50%
cartons bruns	4 486	5 000	6 982	40%
Papier	3 543	3 851	4 342	13%
verre	9 016	10 975	11 586	6%
meubles	6 302	7 511	8 466	13%
DEEE	3 813	3 604	4 304	19%
Fer	2 791	3 005	3 559	18%
DDS	83	95	126	33%
Piles	24	19	20	5%
Lampes	3	4	4	0%
Textiles	540	684	768	12%
Végétaux	5 791	5 554	7 326	32%
Biodéchet	506	1 219	1 840	51%
gravats	36	2 424	3 607	49%
cartouches	0	0,4	0,4	0%
Tout-venant valorisé	0	508	4 665	818%
Total	38 116	40 846	52 313	11 467

# 3.3 LE POTENTIELS DE VALORISATION RESTANT À CAPTER

## LES CARACTÉRISATIONS

Le potentiel de valorisation restant à capter se mesure par le biais des caractérisations réalisées sur les OMr et les bennes de tout venant de recyclerie.

### De quoi s'agit-il ?

Le SYVADEC mène chaque année deux campagnes saisonnières de caractérisation sur ordures ménagères (OM) et tout venant des recycleries. Ces opérations permettent de déterminer la composition des OM collectées en mélange et du tout-venant déposés dans les bennes des recycleries. En 2018, les campagnes ont été réalisées aux mois de juin/juillet et d'octobre, via un bureau d'études spécialisé et indépendant (Ecogeos) selon :

Les normes en vigueur : NF X30-413 et NF X30-408 pour l'échantillonnage et le tri des OMr ainsi que NF X30-474 relative à la caractérisation des bennes de tout-venant.

Les préconisations du guide CARADEME, établi par l'ADEME en 2014.

### Comment ça se passe ?

#### Pour les Ordures ménagères

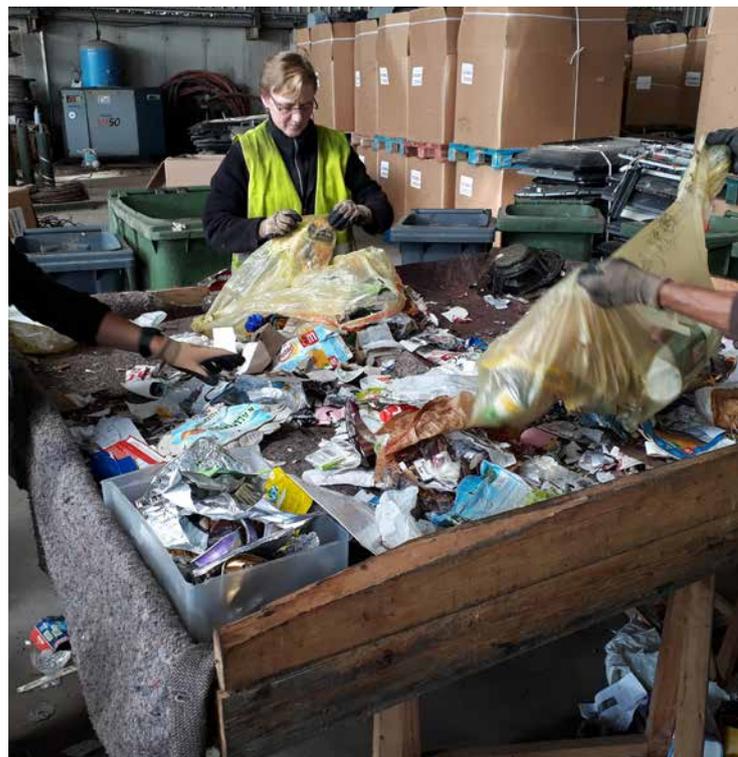
Un plan d'échantillonnage est défini selon 2 critères pour en assurer la représentativité :

- Le type de secteur (basé sur l'étude INSEE 2014) : urbain et commercial pour 67% du territoire, rural et touristique pour 33%.
- Les intercommunalités : CAPA, CAB, Centre Corse, Sartenais-Valinco, Sud-Corse, Calvi-Balagne et Ile-Rousse Balagne.

Au sein de ces EPCI, les tournées de collecte choisies pour l'échantillonnage doivent représenter au minimum 25 à 30% des OMr collectées par an.

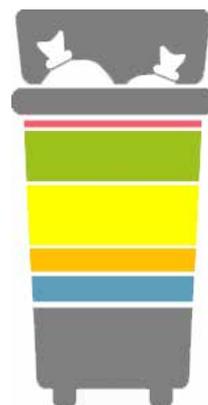
#### Pour le Tout-venant

2 bennes des recycleries du Stiletto, de l'Arinella et de Sainte Lucie de Porto-Vecchio, ont été caractérisées car les trois sites représentent 60% du gisement total en 2018.



Au total, 70% des OMr sont des déchets triables, 42 échantillons (36 pour les OM et 6 pour le tout-venant) ont ainsi été prélevés et étudiés.

## COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES



- Gaspillage alimentaire 4,4%
- Biodéchets 22,3%
- Déchets recyclables 24,9%
- Extension de consignes de tri 7,4%
- Autres déchets recyclables 11%
- Déchets résiduels 30%

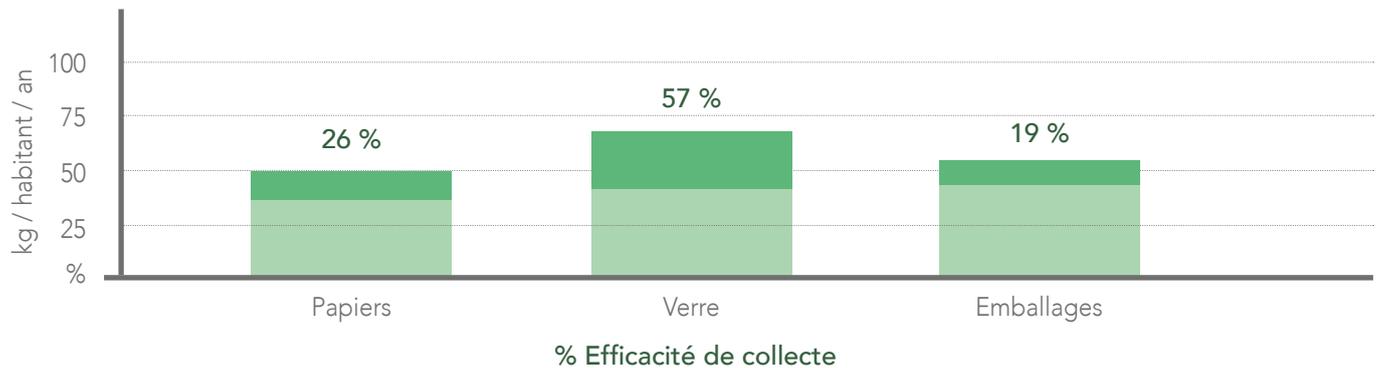
# EFFICACITÉ DES COLLECTES SÉPARÉES

Les taux de captage par la collecte sélective des différents recyclables secs (papier, verre, cartons et matières issues du tri des emballages) restent deux fois plus faibles que la moyenne nationale. Cependant, ils sont en progression continue.

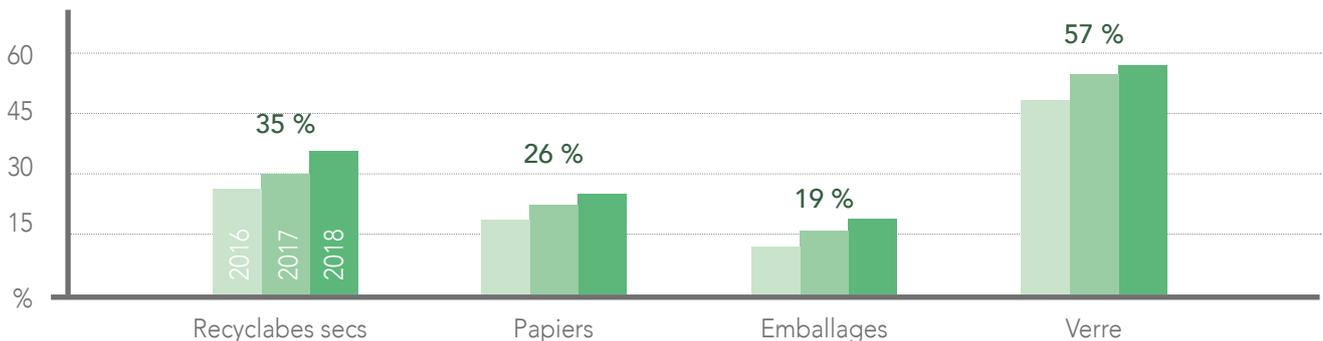
**Les taux de captage globaux ont ainsi augmenté de 24% à 36% entre 2015 et 2018.**

Les emballages en verre présentent le taux de captage le plus élevé. Ils sont passés de 40% en 2015 à 57% en 2018. En revanche, seulement 26% des papiers et 19% des emballages sont triés.

**Efficacité des collectes séparées des recyclables secs sur le SYVADEC :**



**Evolution des taux de captage par type de matériau entre 2016 et 2018 :**



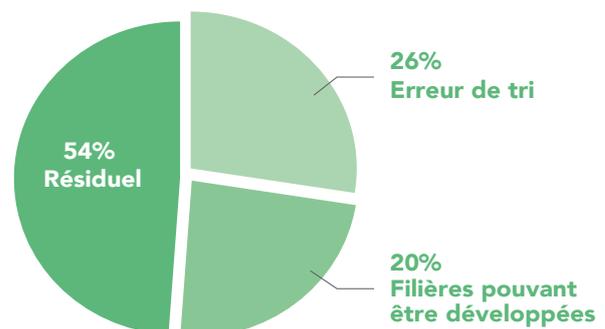
## COMPOSITION DU TOUT VENANT DE RECYCLERIE

46% des déchets déposés dans la benne tout-venant correspondent encore à des matières valorisables ou réutilisables (erreurs de tri qui auraient dûes être déposées dans les bennes de tri existantes ou filières pouvant être développées).

Sur les 54% de déchets résiduels, 30% correspondent à des déchets réellement destinés à être enfouis et 24% sont les éléments fins <100mm.

Les bennes de tout-venant sont désormais triées : 40% et valorisés, soit 87 % des matières encore

valorisables (erreurs de tri, bois, plastiques rigides, gravats). Les seuls déchets restants valorisables mais qui ne le sont pas pour le moment, correspondent à des déchets dont la filière est inexistante en Corse ou bien présentant des coûts de valorisation trop onéreux à ce jour (cas du plâtre notamment).



# 3.4 DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION POUR ENCOURAGER LE TRI

Le Plan de communication de l'année 2018 a été essentiellement basé sur la diffusion de messages éco-responsables encourageant le geste de tri, la réduction des déchets et l'usage des recycleries.

Nous avons effectué 4 campagnes de communication : 1 campagne de grande envergure sur les extensions de consignes de tri pour une durée de 5 semaines et 3 campagnes « filières » construites sur un modèle identique pour une durée de 3 semaines chacune. (Diffusion presse écrite, radios, web et réseaux sociaux).



## CAMPAGNE EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Le message : « En Corse, à partir du 1<sup>er</sup> août, TOUS les emballages se trient ! ».

**Objectifs de la campagne :**

- Informer sur les extensions des consignes de tri et le nouveau service mis en place par le SYVADEC.
- Généraliser le geste de tri des emballages.

**Supports de communication :** points presse, flyer, affiches, autocollants, courriers type, kit pour les intercommunalités, campagne web et média.

## CAMPAGNE MEUBLES

Le message : « Bricoleurs du dimanche, les autres jours apportez vos vieux meubles en RECYCLERIE ».

**Objectifs de la campagne :**

- Encourager les usagers à déposer leurs encombrants en recyclerie.
- Rappeler les consignes de tri et l'intégration des molletonés.

**Supports de communication :** point presse, flyer, affiches, kit pour les intercommunalités, campagne web et média.

## CAMPAGNE TEXTILES

Le message : « Ce n'est pas de la magie, c'est du tri ! ».

**Objectifs de la campagne :**

- Réduire les déchets à la source.
- Inciter les usagers à utiliser les bornes textiles.
- Rappeler les consignes de tri.

**Supports de communication :** flyer, affiches, kit pour les intercommunalités, campagne web et média.

## CAMPAGNE DEEE

Le message : « A pile ou à fil recyclez-moi, c'est facile ! A Noël pensez à recycler vos vieux cadeaux ».

**Objectifs de la campagne :**

- Promouvoir le service recyclerie.
- Rappeler les consignes de tri.
- Mettre en avant les ressourceries partenaires.

**Supports de communication :** kit pour les intercommunalités, campagne web et média.



# 4

# TRAITER LES DECHETS RESIDUELS

DANS LES MEILLEURS CONDITIONS  
ENVIRONNEMENTALES

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE  
LES QUAIS DE TRANSFERT ET LE TRANSPORT DES DÉCHETS



# 4.1 LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

## LES TONNAGES RÉSIDUELS TRAITÉS PAR LE SYVADEC

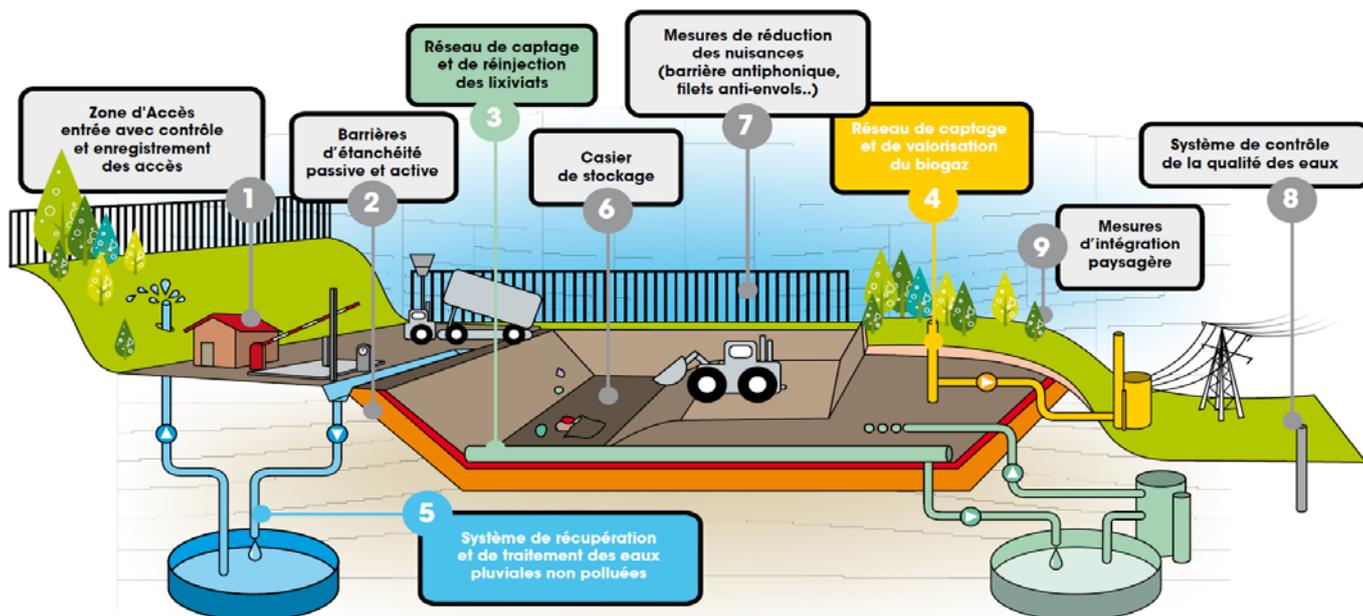
Les déchets résiduels traités par le SYVADEC proviennent soit des collectes d'OM par les intercommunalités adhérentes, soit du tout-venant non valorisable des recycleries, soit des apports de professionnels. Ils sont stockés en installations de stockage des déchets non dangereux.

Répartition par site des déchets stockés :					
ISDND	2014	2015	2016	2017	2018
Viggianello	35 185	61 741	76 812	101 563	125 684
Vico	25 808	25 420	38 550	9 038	0
Staneco (Tallone)	54 761	22 971	0	0	0
Stoc (Prunelli di Fiumorbu)	35 472	39 192	35 105	39 047	24 381
TOTAL	151 226	149 324	150 467	149 649	150 065

## PRINCIPE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS SUR UNE ISDND

Les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) sont des sites soumis à autorisation préfectorale et contrôlés par les services de l'Etat.

Les déchets stockés ne sont jamais en contact avec l'environnement. Ils sont déposés dans un casier étanche où ils sont compactés par couches successives. Le biogaz produit par la fermentation des déchets est collecté par un réseau de captage et traité en torchère. Les lixiviats résultant de la percolation des eaux pluviales au travers du massif de déchets sont captés et stockés dans un bassin étanche puis traités par osmose inverse. A Viggianello, l'eau osmosée est ensuite en partie évaporée par la torchère.



# LES CONTRÔLES SUR LES ISDND DU SYVADEC

## Contrôles de la qualité environnementale

La surveillance environnementale des sites est assurée par la mise en œuvre d'un programme annuel d'analyse physicochimique des eaux (eaux souterraines, eaux pluviales, eaux superficielles, lixiviats et rejet d'effluent épuré) et de mesure de la concentration en polluants des rejets atmosphériques après traitement du biogaz par la torchère. Les résultats de ces analyses sont fournis semestriellement aux services de contrôle de l'Etat. La surveillance environnementale se poursuit même après la fermeture d'un site, pendant une période de 30 ans, afin de vérifier l'absence d'impact sur l'environnement.

Plusieurs fois dans l'année, les services de l'Etat (DREAL) effectuent des contrôles permettant de vérifier le respect de la réglementation. En 2018, 8 analyses inopinées réalisées par la DREAL sur les eaux souterraines et les rejets d'effluents épurés sont venues conforter la surveillance mise en place par le SYVADEC.

209 analyses ont été réalisées en 2018 qui ont permis de mesurer 1 118 paramètres. Les résultats de ces analyses démontrent la bonne qualité environnementale des sites et le respect des seuils réglementaires. Les non-conformités relevées, qui représentent moins de 0.2 % des paramètres mesurés, ont été traitées suivant les recommandations de la DREAL.

@ Les rapports semestriels détaillés de surveillance des sites sont disponibles en téléchargement sur [syvadec.fr](http://syvadec.fr), rubrique téléchargements.

## Contrôle de la donnée et de la qualité des apports

Les camions apportant les déchets sont pesés sur un pont bascule en entrée et en sortie du site afin de calculer le poids du chargement. Un agent d'accueil du SYVADEC effectue un contrôle visuel de l'apporteur et contrôle le bon déroulement de la pesée. Chaque camion dispose d'un badge individuel lié à son immatriculation, qui précise le nom de la collectivité apporteuse et le type de déchets transportés. Un portique de détection de radioactivité permet de s'assurer de l'absence de sources radioactives. L'ensemble des passages, en entrée et en sortie, est enregistré dans le logiciel du pont bascule. Tout problème lors de la pesée ou événement particulier est consigné par l'agent d'accueil et transmis à son supérieur hiérarchique pour mise en œuvre des actions correctrices. Les pesées

des ponts bascule sont centralisées dans un intranet qui permet contrôles, consolidation et calculs statistiques. Une démarche de qualité permet de contrôler les déchets au moment du déchargement et d'informer les collectivités adhérentes en cas de présence inhabituelle de déchets valorisables dans leurs OM.



# 4.2 LES QUAIS DE TRANSFERT ET LE TRANSPORT DES DÉCHETS

## FONCTIONNEMENT D'UN QUAIS DE TRANSFERT

Les quais de transfert sont conçus pour réaliser une rupture de charge des déchets et optimiser les transports afin de limiter le nombre de véhicules transitant vers les installations de stockage.

Certains quais de transfert sont également utilisés pour la rupture de charge des flux d'emballages, papier et verre collectés par les collectivités adhérentes au SYVADEC.

Après pesée sur un pont bascule, le déchargement des déchets se fait soit sur une dalle avec reprise par un engin pour charger les camions, soit directement dans une benne compactrice ou une remorque de grande capacité pour le transport vers les installations de stockage.

## ORGANISATION DES TRANSPORTS

En 2018, les OM ont été transportées vers les deux installations de stockage en activité : Viggianello, site public appartenant au SYVADEC, et le site privé de la STOC à Prunelli-di-Fium'Orbu.

Le 20 août 2018, l'accès à la STOC a été limité aux apports de la Communauté de communes du Fium'Orbu Castellu. Pour permettre une continuité de service, la Préfète de Région a réquisitionné le SYVADEC pour augmenter la capacité de traitement de l'ISDND de Viggianello.

La répartition de la production d'OM est de 45 % sur la Haute-Corse et 55 % sur la Corse-du-Sud. En 2018, seulement 17 % des tonnages produits en Haute-Corse ont été traités sur le site de la STOC et les 83 % restants ont été transportés et traités à Viggianello.

## TONNAGES TRANSFÉRÉS

Les déchets ménagers traités par le SYVADEC transitent par 13 quais de transfert, 9 exploités par le SYVADEC, 2 privés et 2 exploités par les adhérents.

Les quais de transfert réceptionnent près de 95 % des tonnages d'OMr collectés par les collectivités adhérentes.

Plus de 7 700 rotations d'OMr (soit + 17 % par rapport à 2017) ont été organisées au départ des quais de transfert du SYVADEC en 2018, permettant de transporter en moyenne 17 tonnes par rotation.

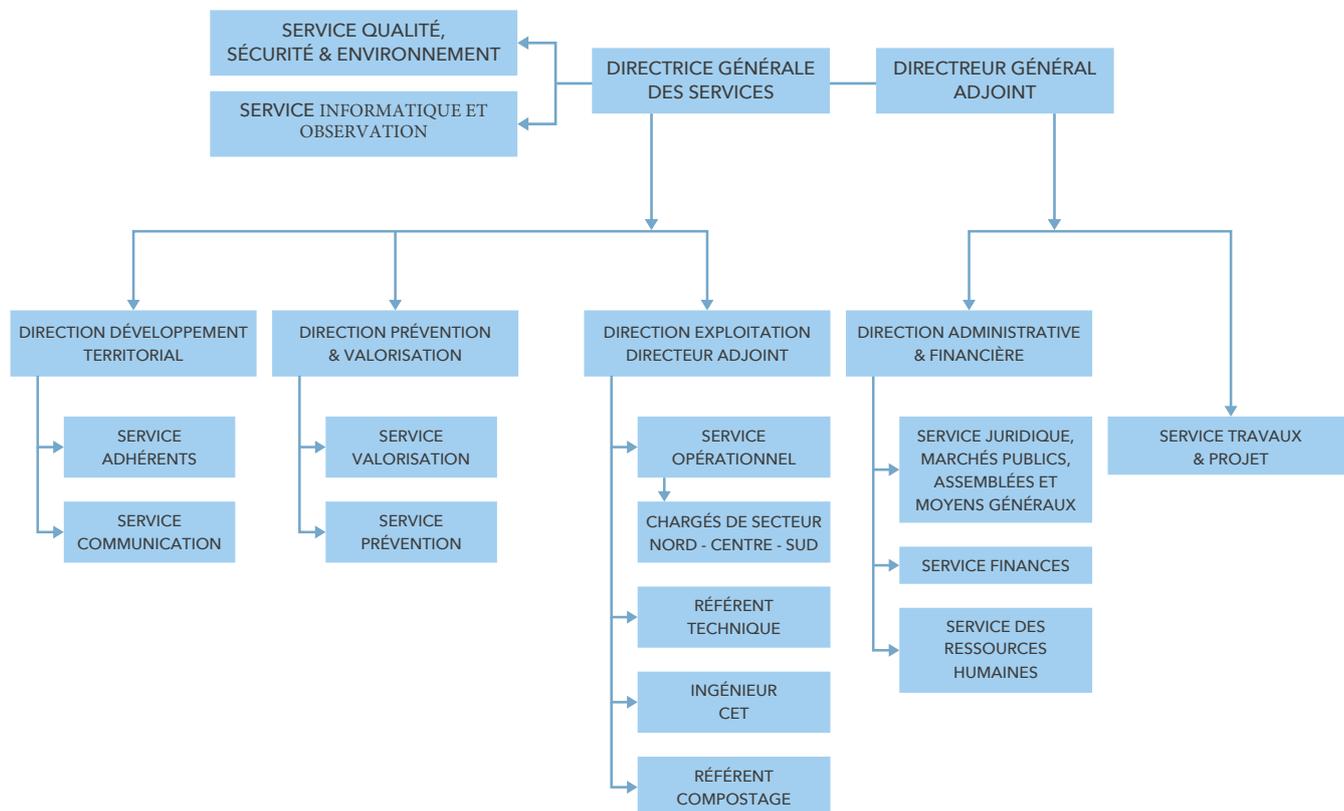
Sites	Tonnages
Calvi	6 996
CED	3 673
Corte	5 341
Ile Rousse	5 610
Luri	1 413
Moca Croce	1 402
Piana	1 223
Porto Vecchio	17 539
Rocca	34 251
SLPV	3 777
Teghime	36 781
Vico	3 323
<b>Total général</b>	<b>121 329</b>





# 5.1 LES RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME



## EVOLUTION DES EFFECTIFS

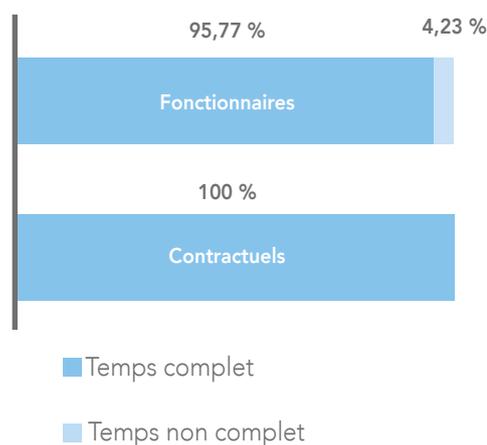
Au 31/12/2018, le SYVADEC emploie 97 agents, tous statuts confondus contre 77 au 31/12/2017, soit une progression de plus de 25% due à l'accroissement de l'activité et au transfert d'un nouvel équipement.

74 % des agents travaillent dans les services techniques, 26 % dans les services supports.

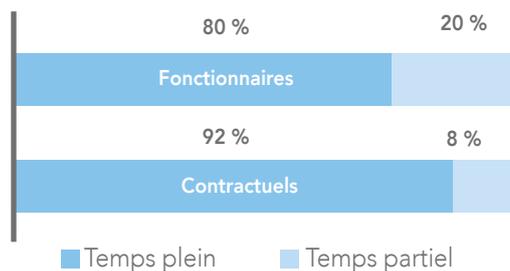
## TEMPS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2018, il y a eu 157 466 heures rémunérées. Le cycle de travail est de 1 607 h pour l'ensemble des agents soit sur 39h/semaine avec RTT, soit sur 35 h/semaine sans RTT.

## RÉPARTITION DES AGENTS À TEMPS COMPLET OU NON COMPLET

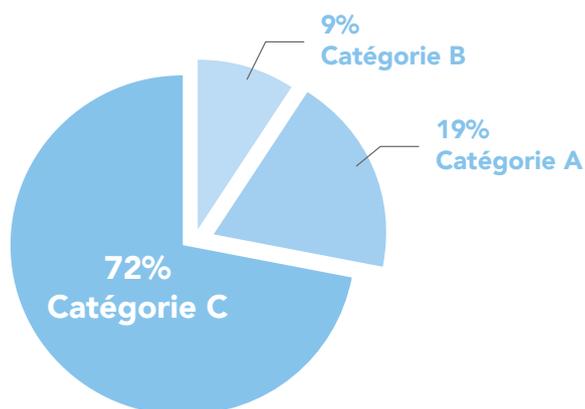


## RÉPARTITION DES AGENTS À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

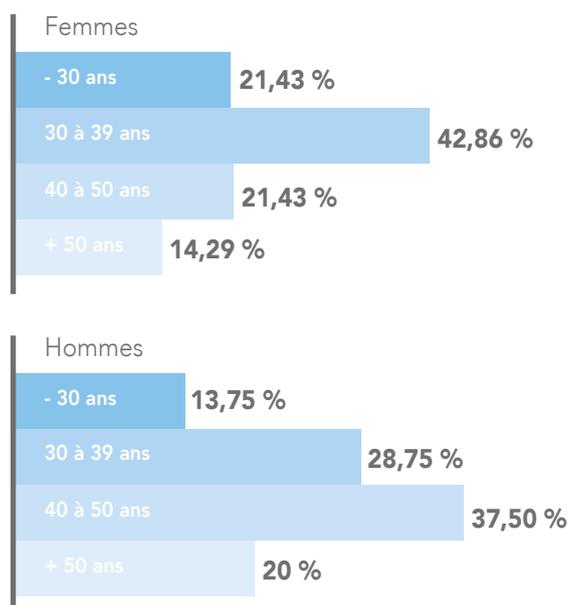


## REPARTITION PAR GENRE ET PAR FILIERE

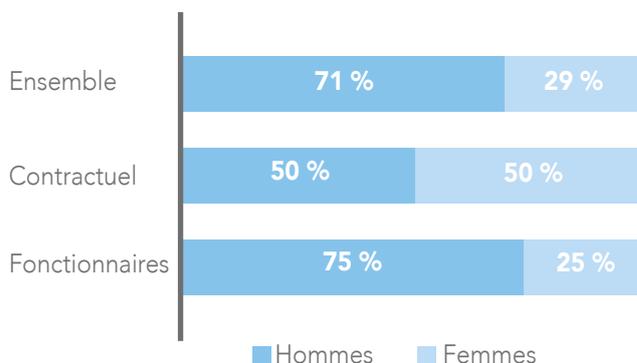
Deux filières sont représentées dans les effectifs du Syndicat : la filière administrative (17 agents) et la filière technique (80 agents).



## PYRAMIDE DES AGES



## RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT



## CARRIERES ET MOUVEMENTS

Au cours de l'année 2018, 2 agents stagiaires ont été titularisés sur un poste de fonctionnaire.

En 2018 les mesures prévues dans le cadre du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) ont été reportées à 2019. 32 agents ont avancé d'échelon, 5 ont bénéficié d'un avancement de grade.

## ABSENTEISME

Le taux d'absentéisme global est de 10,77 % pour cette année contre 7,94 % en 2017. L'évolution très significative de l'absentéisme est liée à la forte évolution :

du nombre de jours de CLM/CLD (congé longue maladie et congé longue durée) qui passe de 1 095 jours en 2017 à 1 592 jours en 2018 soit plus de 45 % d'augmentation, du nombre de jours de maladie ordinaire qui passe de 2 260 à 3 226 soit une augmentation de près de 43 %.

Ce point fera l'objet d'un suivi et d'un accompagnement spécifique sur l'année 2019.

## HANDICAP

4 agents relèvent d'un statut de travailleur handicapé.

## FORMATION

Au total 45 actions de formations ont été suivies en 2018 afin de permettre aux agents titulaires et contractuels d'acquérir de nouvelles compétences et d'évoluer dans leur métier ou leur carrière. Cela représente 308 jours de formations suivis. Ces formations ont principalement été dispensées par le CNFPT dans le cadre de la cotisation obligatoire.

Le budget consacré aux formations s'est élevé à 35 218 euros TTC dont 51 % sont liés à la cotisation versée au CNFPT et 49 % à d'autres organismes (notamment pour les CACES).

## COMITÉ TECHNIQUE

Le comité s'est réuni à 3 reprises en 2018. Il a traité des sujets tels que le transfert de la recyclerie de Luciana et les créations de postes liées aux évolutions de service. L'ensemble des dossiers présentés a fait l'objet d'un vote à l'unanimité des deux collègues.

Le 06 décembre 2018 ont eu lieu les élections professionnelles. L'unique liste candidate présentée par la Confédération Générale du Travail, a été élue pour 4 ans. Le collège des représentants du personnel est désormais composé de 4 membres titulaires et autant de membres suppléants. Le collège des représentants de la collectivité est inchangé.

Nouvelle composition du comité technique :

Les représentants titulaires du SYVADEC :

- Monsieur François TATTI
- Monsieur Don-Georges GIANNI
- Madame Marie-Laurence SOTTY
- Monsieur Xavier POLI

Les représentants titulaires du personnel :

- Monsieur Sébastien BELMONTE
- Monsieur Jean-Pierre MARFISI
- Madame Emmanuelle GRAZIANI
- Monsieur Joseph BERENGUER

## RELATIONS SOCIALES

Aucun jour de grève n'est recensé en 2018.

## LA COMMUNICATION INTERNE

### La Newsletter

La newsletter interne du SYVADEC a été diffusée sur un rythme mensuel tout au long de l'année 2018. Avec un taux d'ouverture de plus de 60 %, la newsletter permet de partager les actualités des services, et mieux connaître les agents et leur quotidien, et de partager les valeurs du SYVADEC.

### Les événements fédérateurs

Le SYVADEC a réuni ses agents autour de plusieurs temps forts en 2018 : les vœux du personnel, la convention des 10 ans qui a eu un franc succès et la mise en place des petits déjeuners du Président.



## ZOOM : la convention des 10 ans

A l'occasion des 10 ans du SYVADEC, une convention du personnel élargie aux adhérents et aux prestataires a été organisée pour la première fois.

La matinée a permis de revenir sur les actions phares des 10 premières années du syndicat et de débattre d'une vision commune à moyen terme.

L'après-midi réservé au personnel était organisé autour d'ateliers de partage d'expériences et de projets sur l'évolution des métiers, les nouvelles technologies, la réduction des déchets à la source et l'économie circulaire.



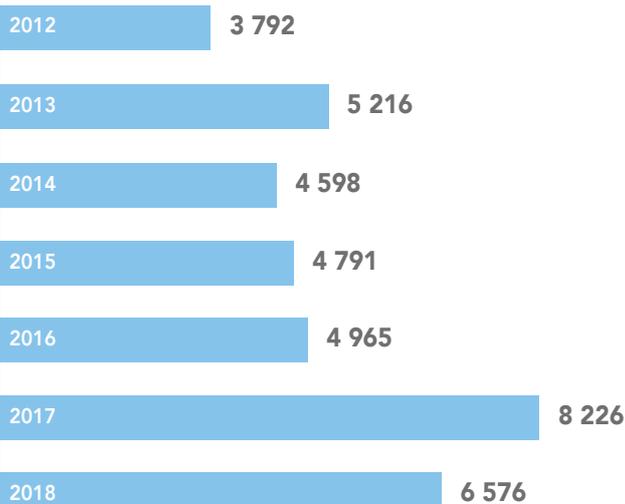
# 5.2 L'ACTION SOCIALE

## CNAS

En 2018, les agents ont bénéficié de prestations du CNAS à hauteur de 6 576 €.



Montant global des aides perçues



## PROTECTION SOCIALE POUR LE RISQUE SANTÉ

La participation à la protection sociale pour le risque santé a été versée à 55 agents au cours de l'année 2018, pour un montant global de 18 863 €. Le nombre de bénéficiaires est en augmentation de 11 % par rapport à 2017.

## CHÈQUES DEJEUNER

En 2018, 90 agents ont bénéficié de chèques déjeuner. Ce sont ainsi 13 782 chèques déjeuner qui ont été attribués pour un montant global à la charge du Syndicat de 66 475 €.

## TRAJET DOMICILE / TRAVAIL

49 agents ont bénéficié de la participation financière sur le remboursement partiel des frais engagés pour leur trajet domicile / travail. Le coût global de cette prestation est de 15 041 €.



# 5.3 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

## PRÉVENTION Réseau prévention

Animation dynamique du réseau prévention en 2018, avec une participation active des membres et des intervenants extérieurs :



- 3 CHSCT, avec visites de sites (Corte, Viggianello, Lucciana), ont permis notamment d'établir un bilan sécurité 2017 et le programme 2018, de valider la mise à jour du registre de santé et sécurité au travail ainsi que celui des dangers graves et imminents, ou encore de présenter les travaux de sécurisation des sites.
- 5 sites inspectés lors des journées d'audit sécurité effectuées par l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection du CDG83.
- 2 assistants de prévention nommés.
- 1 fiche entreprise et 1 étude d'aménagement de poste par le SIST qui permettent une amélioration des conditions de travail des agents.

## Evaluation des risques

L'évaluation continue des risques professionnels permet de mesurer les dangers liés aux nouvelles activités ou encore d'évaluer la pertinence des actions mises en place :

- validation du document unique de l'activité de compostage en CHSCT.
- évaluation des risques liés à la nouvelle activité de mise en balle et préconisations étudiées par le réseau prévention.
- enquête satisfaction lancée auprès des travailleurs isolés afin d'évaluer la pertinence du dispositif mis en place.

## Prestations SST

Les prestations de santé et sécurité au travail se poursuivent :

- Dotation d'EPI et consommables divers (trousses à pharmacie, diables, etc.).
- Mise à jour du tableau des FDS.
- Mise à jour du registre sécurité.
- Rédaction de plans de prévention pour toutes interventions d'entreprises extérieures.
- Vérifications périodiques (matériel incendie, mesures de bruit, réseau électrique, analyses d'eau).

## FORMATIONS Formations externes

- SST : 26 agents sont aujourd'hui formés aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours. Lancement d'une campagne incitative auprès des agents montrant l'importance de la formation SST.
- Incendie : 53 % des agents formés au maniement des extincteurs.
- Habilitation électrique : 66 % des agents de terrain et au moins un agent par site administratif ont suivi la formation et possèdent un Titre d'habilitation leur permettant d'intervenir sur le réseau.
- DDS : 7 agents formés en 2018. Au total 30 sont formés sur tout l'effectif.

## Formations internes

- PRAP : 1 formateur en interne, 49 % des agents formés.
- ¼ d'heure sécurité : Action continue - 100% des agents de terrains sensibilisés aux divers risques sur les sites techniques : Incendie, Risques chimiques, ATEX, Chaleur, port des EPI, Gestes & postures, etc.



### Zoom sur le document unique :

La mise à jour du DU sur logiciel donne aujourd'hui une cotation du risque plus précise.

Une pondération par la valeur de maîtrise du risque permet de prioriser les actions d'amélioration.



# 6.1 RAPPORT FINANCIER 2018

L'élaboration du budget 2018 reposait sur des hypothèses d'évolution des tonnages traités et de modalités techniques de traitement qui ont évoluées au cours de l'exercice, de même que le périmètre d'intervention du Syndicat et les modalités de calculs de certaines recettes (changement de barème de CITEO et baisse des cours du carton notamment).

L'hypothèse de baisse des tonnages résiduels ne s'est pas concrétisée, la forte augmentation des tonnages valorisables étant compensée par une hausse globale des déchets produits. Dans le même temps, les hypothèses de performance en matière de valorisation de certains flux n'ont pas été atteintes. Financièrement cela s'est traduit par une hausse des cotisations et une baisse des produits encaissés par rapport à l'estimation initiale.

En 2018, les dépenses ont sensiblement augmenté par rapport à 2017 en raison du développement de la valorisation.

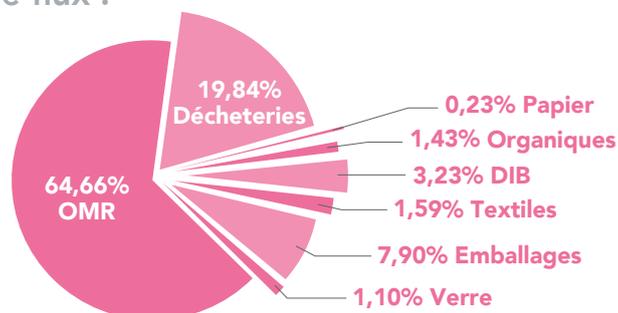
Enfin, le volume budgétaire a augmenté tant en recettes qu'en dépenses à hauteur de 0,3 M€ en raison de l'évolution du périmètre d'intervention du Syndicat (transfert d'équipement), mais également à hauteur de 1,7 M€ du fait de l'augmentation de l'incitativité avec l'élargissement de l'assiette reversée aux produits de la vente des matériaux valorisables liés au tri.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2018, les dépenses de fonctionnement du SYVADEC ont augmenté de 10,33% toutes composantes du budget confondues y compris le reversement du soutien. Hors reversement du soutien, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 4,66%.

Cette hausse s'explique d'une part par le transfert de la recyclerie de Lucciana en août, impactant les dépenses de personnel. Par ailleurs, l'évolution des modalités de tri avec les extensions des consignes de tri des emballages, l'impact en année pleine de la valorisation du tout venant et l'augmentation des tonnages de biodéchets et déchets verts ont provoqué une hausse sensible des dépenses liées aux flux valorisables.

### Typologie des dépenses par type de flux :



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Montant en € et Part en %					
	2017	2018	2017	2018	Variation
Charges à caractère général	26 506 668	29 247 056	78,96%	79,90%	10,34%
Charges de Personnel	3 744 586	4 288 758	11,15%	11,72%	14,53%
Autres Charges de gestion courante	113 523	150 538	0,34%	0,41%	32,61%
Charges financières	321 395	297 847	0,96%	0,81%	-7,33%
Charges exceptionnelles et provisions	2 334 993	2 046 974	6,96%	5,59%	-12,33%
Amortissements des biens	547 959	571 393	1,63%	1,56%	4,28%
<b>TOTAL</b>	<b>33 569 124</b>	<b>36 602 566</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>9,04%</b>



En termes d'exploitation, le traitement de 85 % des tonnages résiduels sur l'installation publique de Viggianello a permis une stabilisation des dépenses de traitement et a limité l'impact de la hausse des tonnages de près de 6.000 tonnes par rapport aux prévisions d'exploitation.

Les dépenses techniques représentent 82,35 % des dépenses de fonctionnement et les dépenses fonctionnelles (coûts de structure et de communication) représentent 7,65 % de ces charges.

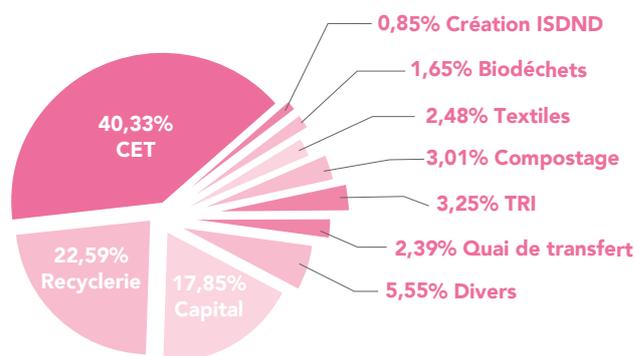
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont quant à elles en hausse de 8,32 % par rapport à l'année 2017. Le Programme Pluriannuel d'investissement pour la période 2016-2021 entre dans une phase opérationnelle avec le lancement des travaux reportés de 2017 comme la couverture finale de Vico, le lancement de plusieurs maîtrises d'œuvre et études sur de nouveaux équipements structurants (centre de tri mixte et de valorisation), des travaux de modernisation des sites existants ainsi que l'acquisition d'équipements

complémentaires nécessaires à l'augmentation des tonnages valorisables et aux nouvelles filières déployées.

Le taux réalisation des dépenses d'équipement est de 63,4 % par rapport aux prévisions soit une hausse de près de 5 points par rapport à 2017. Cela est lié à la réalisation des dépenses reportées de 2017 sur 2018 mais également à l'ajustement des demandes budgétaires avec le niveau d'avancement des projets. Le montant des reports sur l'exercice 2019 s'élève par ailleurs à 1,2 M€.

### Répartition des dépenses d'investissement :



DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Montant en € et Part en %				
	2017	2018	2017	2018
CET	917 414	1 003 755	32,91%	33,23%
Quais de transfert	313 856	591 605	11,26%	19,58%
Recycleries	625 985	562 403	22,45%	18,62%
Textiles	32 058	61 736	1,15%	2,04%
Compostage	96 567	75 134	3,46%	2,49%
Création ISDND	0	21 385	0,48%	0,71%
BIODECHETS	201 201	41 141	7,22%	1,36%
Divers : véhicules, mobiliers, informatique, caution	172 214	138 291	5,45%	4,58%
TRI	0	80 900	0,00%	2,68%
Remboursement du capital	428 757	444 364	15,38%	14,71%
<b>TOTAL</b>	<b>2 788 052</b>	<b>3 020 714</b>	<b>100,00%</b>	<b>14,71%</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

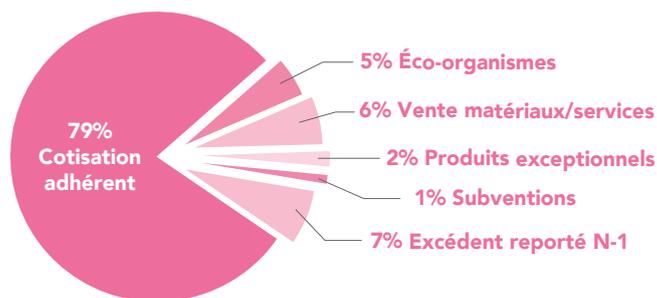
Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 15,66 %, ceci en grande partie au regard d'éléments conjoncturels ou d'évolutions des tonnages traités :

- La hausse liée aux tonnages traités par rapport aux tonnages estimés soit près de 6 000 tonnes reportées sur les différentes composantes de la cotisation à hauteur de 1,6 M€.
- Le renforcement de l'incitativité avec l'évolution du reversement du soutien qui a impacté la cotisation à hauteur de 1,5 M€ en plus par rapport au reversement de 2017.
- La hausse des recettes liées aux prestations de services d'accès des professionnels aux installations.

- Des produits exceptionnels conjoncturels liés à des apurements de rattachements et des facturations complémentaires.

Les cotisations des adhérents restent la recette de fonctionnement principale avec 79,23 % des recettes. Les recettes liées aux éco-organismes et à la vente de matériaux restent proportionnellement stables.

### Répartition des recettes de fonctionnement :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Montant en € et Part en %				
	2017	2018	2017	2018
Cotisations adhérents et reversements	<b>29 008 120</b>	<b>33 553 630</b>	79,85 %	79,23 %
Eco-Organismes	<b>2 470 394</b>	<b>2 255 526</b>	6,80 %	5,33 %
Vente des matériaux et prestations de services	<b>1 814 599</b>	<b>2 512 080</b>	5,00 %	5,93 %
Produits exceptionnels	<b>112 981</b>	<b>918 833</b>	0,31 %	2,17 %
Subventions	<b>31 332</b>	<b>198 517</b>	0,09 %	0,47 %
Remb. Rémunérations	<b>86 019</b>	<b>68 452</b>	0,24 %	0,16 %
Amortissements subventions	<b>0</b>	<b>0</b>	0,00 %	0,00 %
Excédent reporté N-1	<b>2 802 996</b>	<b>2 841 663</b>	7,72 %	6,71 %
<b>TOTAL</b>	<b>36 326 441</b>	<b>42 348 701</b>	100 %	100 %

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement baissent de 9,76 %. Cette baisse est essentiellement liée à la différence entre la dotation effectuée en 2017 et le résultat affecté en 2018. En effet, il n'y a pas eu d'affectation venant de la section de fonctionnement, le report du résultat de l'exercice 2017

étant bénéficiaire à hauteur de 1,692 M€, permettant le financement de la section d'investissement sans recours à l'emprunt.

La baisse liée au produit du FCTVA de 2016 perçu en 2018, plus faible en raison de la baisse des dépenses d'investissement est compensée par la hausse des subventions liée au versement des soldes d'opérations d'exercices antérieurs.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Montant en € et Part en %				
	2017	2018	2017	2018
FCTVA	<b>615 255</b>	<b>376 860</b>	13,73 %	9,39 %
Subventions	<b>688 324</b>	<b>990 741</b>	15,37 %	24,69 %
Emprunt	<b>0</b>	<b>0</b>	0,00 %	0,00 %
Amortissements des biens	<b>547 959</b>	<b>571 393</b>	12,23 %	14,24 %
Autres (remboursement avance)	<b>128 262</b>	<b>462 771</b>	2,86 %	11,53 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	55,81 %	0,00 %
Excédent reporté N-1	<b>0</b>	<b>1 611 169</b>	0,00 %	40,15 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 479 800</b>	<b>4 012 934</b>	100 %	100 %

## LES COTISATIONS 2018

### Cotisations appelées :

- Cotisation de base : 171 €/tonne résiduelle.
- Cotisation transfert : 49 €/tonne résiduelle.
- Cotisation recyclerie : 40 €/tonne résiduelle.
- Cotisation de base pour les EPCI accueillant un ISDND en activité : 60€/tonne résiduelle.
- Flux valorisable : 0 €/tonne.

Le SYVADEC par le biais de convention effectue aussi des prestations de services pour le compte d'autres collectivités ou de professionnels qui utilisent les infrastructures du SYVADEC.

### La cotisation de base

Elle couvre le traitement des déchets résiduels, les charges relevant des politiques de prévention et de communication, le transport et la valorisation des matériaux issus du tri des adhérents (emballages, papier, verre, biodéchets, cartons) et des filières spécifiques régionales (DEA, DEEE, lampes, piles, textiles). Elle intègre également l'assiette du soutien incitatif bonifié reversé à chaque adhérent et la compensation permettant d'appliquer la cotisation de base minorée pour les EPCI membres accueillant sur leur territoire une installation de stockage de déchets non dangereux en exploitation.

La cotisation transfert couvre les coûts de fonctionnement des quais de transfert gérés par le SYVADEC ainsi que les coûts de transport des ordures ménagères résiduelles transitant par ces quais vers les installations de stockage.

La cotisation recyclerie couvre les coûts de fonctionnement des recycleries gérées par le SYVADEC et les coûts de transport, de traitement ou de valorisation des flux de recyclerie.

## LES SOUTIENS 2018

Afin de renforcer le soutien aux politiques de développement du tri des intercommunalités, le SYVADEC reverse l'intégralité des soutiens des éco-organismes et les recettes issues de la vente des matériaux au prorata des tonnes valorisées, soit 3 328 641 € en 2018.

Flux	Soutien à la tonne valorisée*
Emballages**	112.90 €
Papier	112.90 €
Verre	112.90 €
Carton	127.62 €
DEEE	79.35 €
Meubles	27.87 €

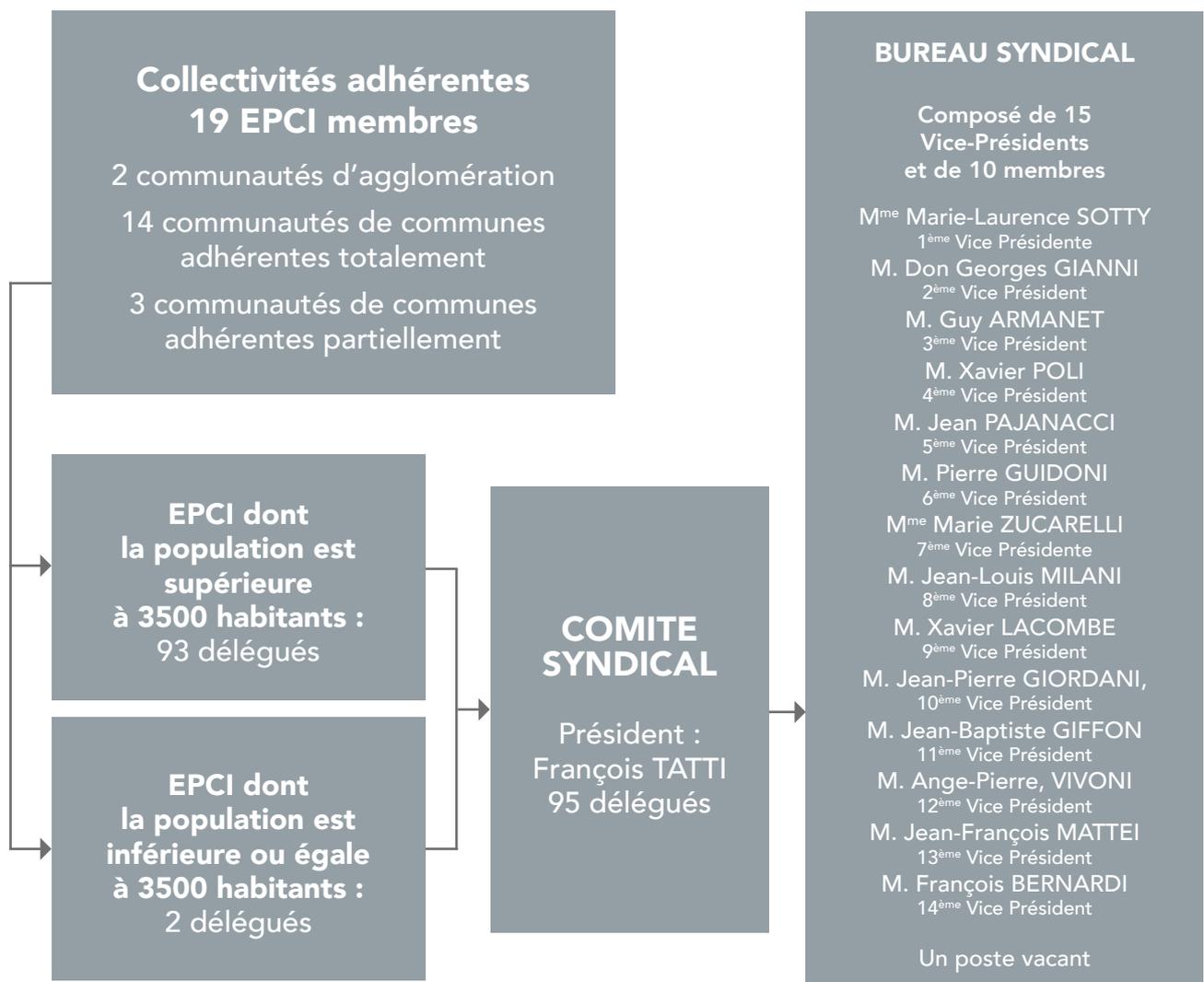
\*Tonnage valorisé = tonnage livré – déclassé et/ou refus.

\*\*Le taux de refus des emballages est calculé par les caractérisations de l'année n-1.

# 6.2 LES INSTANCES DU SYNDICAT

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de membres titulaires et suppléants désignés par les collectivités membres. La représentation de chaque collectivité au sein du Comité Syndical est fixée en fonction de sa population.

Le Bureau est l'organe exécutif du Syndicat. Il est composé de représentants des collectivités adhérentes élus par le Comité Syndical.



## ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL :

Réuni à quatre reprises, le Comité Syndical a adopté 28 délibérations, relevant essentiellement de la gouvernance et des éléments budgétaires, notamment :

- Plan d'actions 2018 et actualisation du PPI.
- Modification du règlement intérieur (ajout d'un membre au bureau, modulation des indemnités des élus).
- Décisions budgétaires.
- Décisions tarifaires.
- Administration générale (tableau des effectifs, délégation de signature).



## ACTIVITÉ DU BUREAU SYNDICAL

Réuni à douze reprises en 2018 contre neuf en 2017, le Bureau Syndical a formalisé 58 décisions relevant de l'administration générale, de la commande publique (autorisation de signature de marchés) et des projets présentés par les commissions thématiques et les services notamment les demandes de subvention.

## LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément à l'article 89 du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée du Président du SYVADEC et de 5 membres titulaires et cinq membres suppléants. Le comptable public et un représentant de la DDCSPP2B sont conviés avec voix consultative à chaque commission.

### Composition de la CAO :

Délégués titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre GIORDANI
- Madame Marie-Laurence SOTTY
- Monsieur Don Georges GIANNI
- Monsieur Guy ARMANET
- Monsieur Ange-Pierre VIVONI

Délégués suppléants :

- Monsieur Pierre GUIDONI
- Madame Marie ZUCCARELLI
- Monsieur Jean-François MATTEI
- Monsieur Jean-Louis MILANI
- Monsieur François FILONI

65 procédures mises en œuvre (+ 10 par rapport à 2017) en appel d'offres, procédure négociée ou procédure adaptée.

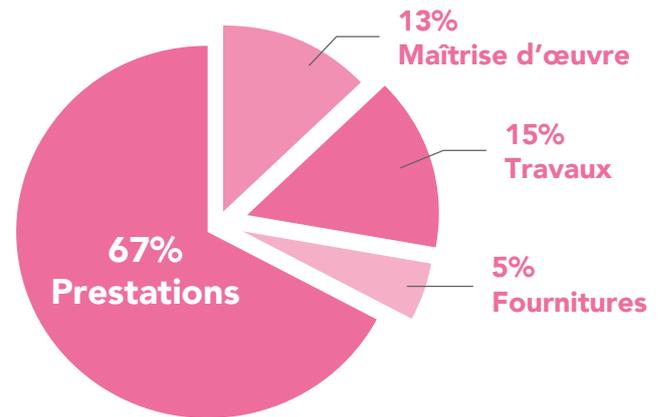
55 marchés ont été attribués en 2018, dont :

- 29 marchés relevant de procédures adaptées.
- 26 marchés relevant de procédures formalisées de type appels d'offres ouverts.

### Marchés attribués par typologie de dépenses :

- 8 marchés de travaux.
- 3 marchés de fournitures.
- 37 marchés de services .
- 7 marchés de maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage.

## Répartition des marchés attribués



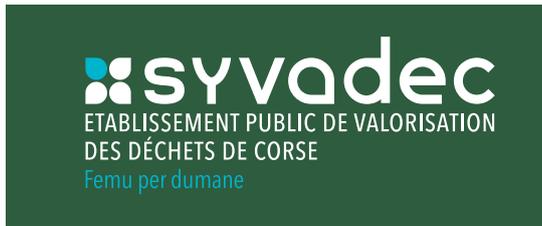
## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 3 commissions thématiques sont composées de représentants du comité syndical et ont un rôle consultatif. Elles préparent les projets soumis à délibération du bureau ou du comité syndical.

En 2018, la commission Finances s'est réunie 3 fois, la commission Infrastructures et la commission Prévention et Valorisation se sont réunies 2 fois chacune.

- Commission Finances : présidée par Xavier POLI, Vice-Président délégué aux Finances.
- Commission Infrastructures : présidée par Don Georges GIANNI, Vice-Président délégué aux centres d'enfouissement.
- Commission Prévention et Valorisation : présidée par Jean-Pierre GIORDANI, Vice-Président délégué à la prévention.





f |  |  syvadec.fr



Zone Artisanale - RT 50 - 20 250 CORTE  
04 95 34 00 14 - info@syvadec.fr